

PV Conseil IAE Tours Val de Loire – 09 janvier 2025

Présent.e.s : BONNEVEUX Elise, BOULERNE Sandrine, CHAILLOUX Thierry, CHAKER Ilyass, COUTELLE Patricia, DAVID Mickaël, DES GARETS Véronique, GARCIA Fabienne, RIVIERE Arnaud, ROUQUETTE Jeanny, VALAIZE Frédéric.

Absent.e.s excusé.e.s avec procuration : DROUET Marie, LHERITIER Aurore, NOLIERE Julien, VINCENTE Eva, WENDLING Emilie.

Absent.e.s : BESNIER Anne, BORDEAUX Valérie, DELMAS Pierre-Henri, LABARRE Antoine.

Membres de droit (sans voix délibérative) : Véronique BERTIN-ENCELOT (Responsable administrative), Laurent MAUBISSON (professeur des Universités – Directeur adjoint)

Ordre du Jour

1. *CR du Conseil d'IAE du 21.11*
2. *Informations générales*
3. *Vote électronique pour les élections des représentants étudiants au conseil d'IAE*
4. *Election du représentant IAE à la Commission des Moyens*
5. *Questions diverses*

La séance débute à 11h30.

Le président Julien NOLIERE étant absent, Thierry CHAILLOUX est nommé président de séance.

1. Validation du CR du conseil du 21.11.2024

Monsieur CHAILLOUX ouvre la séance en proposant le vote du compte rendu du conseil de novembre 2024.

<p>Vote : 16 votants 0 opposition 0 abstention 16 approbations</p>

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité (100%).

2. Informations générales

Élection présidentielle de l'Université de Tours :

Le 29 novembre, le nouveau Président, Philippe ROINGEARD, et l'équipe présidentielle de l'Université de Tours ont été élus.

Réflexions sur l'intelligence artificielle (IA) à l'IAE :

- **Réunion pédagogique du 9 janvier :**

Un groupe de travail spécifique a été formé pour réfléchir à l'usage de l'IA par les étudiants. Ce groupe a pour mission d'élaborer des recommandations et de définir une ligne de conduite. Laurent CHEVALIER, Mickaël DAVID et Fabienne GARCIA ont produit des recommandations importantes

- **Recommandations principales :**

Documents créés : un livret pour les étudiants et un guide encadrant les usages de l'IA dans les mémoires.

Ne pas interdire l'IA : cette position est jugée inadaptée ; le but est d'établir des principes, des recommandations et des points de vigilance sur différents usages.

Les étudiants avaient par ailleurs exprimé le besoin de consignes claires à ce sujet.

Événements à venir :

- **Forum de l'Orientation au Parc des Expositions :** 10 et 11 janvier.
- **Tables rondes à l'IAE :** 14 janvier à partir de 18h, pour promouvoir et informer sur la poursuite d'études après la licence (L3).
- **Nuit de l'International :** 16 janvier, de 17h30 à 21h30, dans le cadre du Mois de l'International (6 au 31 janvier).
- **Webinaire Lycée,** jeudi 30 janvier à 18h, organisé par le rectorat et animé par Mickaël DAVID et Arnaud RIVIERE. Il est prévu que des flyers soient distribués au Forum de l'Orientation pour promouvoir l'événement.
- Il est également prévu **une intervention au lycée Descartes le 4 février**, animée par Mickaël DAVID et Arnaud RIVIERE.
- **Journée Portes Ouvertes (JPO)** de l'Université de TOURS : elles auront lieu le samedi 1er février de 09h à 17h.

Monsieur CHAILLOUX demande si d'autres lycées pourraient inviter l'IAE. Il lui est répondu que la direction interviendra principalement au lycée Descartes. Cependant, un groupe projet étudiant prévoit de se déplacer dans une quinzaine de lycées de Tours et de sa périphérie pour promouvoir l'IAE et répondre aux questions des lycéens.

Nouvelles contraintes budgétaires pour 2025 :

En parallèle de la conjoncture politique gouvernementale instable, l'université doit faire face à de nouvelles contraintes budgétaires. L'équipe Présidentielle propose un nouveau scénario de son budget annuel intégrant une réduction budgétaire de 9,4 millions d'euros. Les raisons sont principalement en lien avec une augmentation du CAS (Compte d'Affectation Spéciale) Pension mais également avec un montant de SCSP (Subvention pour Charge de Service Public) 2025 moins élevé que prévu.

- **Impacts sur l'IAE :** honorer une nouvelle baisse du budget 2025 proposé de 5%. Cette baisse sera principalement appliquée sur les frais de réception, la communication, certaines dotations et sur l'achat de mobilier. L'IAE maintient les priorités sur les budgets pédagogiques pour les diplômés et sur le soutien à la vie étudiante et associative.
- **Questions soulevées :**
Laurent MAUBISSON demande si d'autres économies pourraient être réalisées ; il propose de solliciter IAE France pour négocier une baisse de la cotisation annuelle. Arnaud RIVIERE répond que cette demande n'aboutira pas compte tenu que les coûts de fonctionnement et d'animation du réseau (nombreux événements mais aussi frais de personnels) ont augmenté et qu'au contraire une augmentation du coût de la cotisation annuelle sera appliquée en 2026. Frédéric VALAIZE demande si les ressources propres sont prises en compte dans les négociations avec la Présidence notamment dans le but de les utiliser par compensation à la

baisse demandée. Cette condition n'est pas possible ; la règle concernant les ressources propres reste par ailleurs inchangée, elles sont principalement au bénéfice de l'établissement.

Révision du budget de l'immobilier (BAIM) 2025 :

Dans le prolongement des contraintes budgétaires applicables dès janvier, plusieurs travaux pour lesquels l'IAE et la faculté DESS avaient obtenu un accord de financement pour 2025, lors du dernier dialogue de gestion, sont reportés à 2026 ; une économie de 42 000 € sera réalisée en reportant les travaux suivants :

- Isolation phonique des salles (10 000 €).
- Réfection de la salle de convivialité de DESS (7 000 €).
- Peinture des couloirs et portes des coursives des bâtiments A & B (25 000 €).

3. Élections des représentants étudiants au conseil de l'IAE

L'Université s'est récemment dotée d'un accord-cadre visant à permettre l'élection des représentants des personnels et des usagers par la voie électronique. L'IAE a fait remonter ses besoins auprès de la Direction Juridique ; le vote électronique sera proposé pour les scrutins des usagers.

Dans la procédure de validation du recours au vote électronique pour l'organisation des scrutins, il est notifié que le conseil d'IAE doit statuer et donner son accord. En cas de vote positif du conseil, l'information sera transmise pour validation au Comité électoral consultatif puis au Conseil d'administration.

Monsieur CHAILLOUX propose au conseil de s'exprimer sur la mise en place du vote électronique pour les élections des usagers à l'IAE.

<p style="text-align: center;">Vote : 16 votants 0 opposition 0 abstention 16 approbations</p>

La mise en place du vote électronique est adoptée à l'unanimité (100%).

4. Élection du représentant IAE à la Commission des Moyens :

La commission des moyens accueille différents membres : certains sont élus par la CA de l'Université (1 titulaire et 1 suppléant) et d'autres sont des représentants des composantes. Ces derniers doivent être validés par le conseil de leur faculté.

Pour le collège DROIT-ECONOMIE-GESTION, Daniel MIRZA, PR en économie, a été élu pendant le CA. Son suppléant n'a pas encore été désigné.

Pour l'IAE, Arnaud RIVIERE a fait un appel à candidature. Aucun enseignant n'a souhaité être désigné. Aussi Arnaud RIVIERE est intéressé notamment dans le but d'entendre les discussions sur les aspects budgétaires et sur les enjeux importants qui en découlent. Il propose sa candidature en qualité de représentant de l'IAE à la Commission des Moyens. Sur ce point le conseil doit statuer.

Pour rappel, le directeur n'est pas de fait invité à la commission des moyens.

Monsieur CHAILLOUX propose au conseil d'élire Arnaud RIVIERE comme représentant de l'IAE à la commission des moyens

<p>Vote : 16 votants 0 opposition 0 abstention 16 approbations</p>

Arnaud RIVIERE est élu à l'unanimité (100%).

5. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Fin de la séance à 12h30. Rendez-vous le jeudi 6 février pour le prochain conseil d'IAE.